

Assemblée bourgeoisiale

Mardi 13 décembre 2022

Convoquée dans les délais légaux par affichage au pilier public à Massongex et Daviaz, cette assemblée est ouverte à 19h00 par Mme la Présidente Sylviane Coquoz, en présence de 13 personnes. Elle se tient au 1^{er} étage du complexe polyvalent.

Y participent pour le Conseil communal : Jennifer Cettou et Olivier Saillen

Excusés : Jean-Baptiste et Nicolas Barman, membre de la commission bourgeoisiale
Eric Solioz, Gwenaël Richard – conseillers communaux

Ordre du jour

1. Procès-verbal de l'Assemblée primaire du 14.06.2022 – Approbation
2. Budget 2023
3. Divers

1. Procès-verbal de l'assemblée primaire du 14.06.2022 – Approbation

Le procès-verbal était à disposition sur le site ou au bureau communal, l'assemblée n'en demande pas la lecture. Il est donc adopté.

2. Budget 2023

Les chiffres, ainsi que le message introductif rédigé par la caissière-comptable, étaient à disposition sur le site ou directement au bureau communal.

M. Tristan Jordan commente les comptes en indiquant les principales différences.

En ce qui concerne les charges :

Le budget est similaire à l'an dernier si ce n'est concernant :

Entretien des immeubles, CHF 20'000.— dû à une inspection périodique et adaptation à faire au niveau de la fermeture des portes ainsi qu'un velux à changer

Pour faire ces travaux, le fonds de rénovation n'est pas touché

Total des charges : CHF 46'150.--

Total des revenus : CHF 53'370.--

Excédent de revenus CHF 7'220

Question

Qu'est-ce qui fait que la Bourgeoisie se porte mieux au niveau financier ?

Plus de participation à raison de CHF 6'000.—CHF par an pour la gestion de la Bourgeoisie par la Commune

Assurances revues à la baisse

Le triage est une société à part entière.
Redevances hydrauliques : affaire à suivre

L'assemblée approuve le budget 2023 à l'unanimité

3. Divers

Bâtiments

Réfection des couventines des escaliers sur la deuxième porte du restaurant (aspect esthétique de l'escalier)

Grande fenêtre de l'appartement au 2^{ème} étage, souci d'étanchéité (porte à battant fixée)

Infiltration d'eau au niveau des chaudières (déplacement)

Forêts

Rien à dire, tout est en ordre. Cette année, il y a eu une coupe entre le chemin de la place et de la route des Giettes, à cheval sur les deux communes. Les coupes ont été faites sur du fonds bourgeoisiale et également sur un ou deux privés.

Pour 2023, le triage a présenté son budget qui comprend l'engagement d'un bûcheron supplémentaire

Râpes : la commission est en pleine réflexion. M. Jordan a pris contact avec le garde forestier afin de voir comment l'entretien peut se faire. En juin prochain, un système sera présenté pour les bourgeois à la place des râpes.

Il faut savoir que les râpes sont très peu exploitées si ce n'est que par un ou deux bourgeois.

Actuellement, un privé ne peut pas exploiter une râpe entre-autre concernant les soucis de sécurité

Forêts protectrices : le triage prévoit de traiter une surface de 49 hectares par année.

Châtaigneraie

Il a été constaté un nid de frelons européens dans les toilettes : intervention de Rithner Jean-Luc Debrot et le triage font l'entretien courant de la châtaigneraie. Elle se porte bien.

Il a été constaté quelques abus sur les ramasseurs de châtaigne.

Un message sera mis pour un ramassage pour sa propre consommation

Alpages

La journée de la serpette au Djeux a eu lieu. Toute la partie entre le chalet, l'étable et le centre sportif a été traitée.

Alpage de Valère : excellent travail fourni par Guy Perrin avec son équipe et également avec le robot.

Année prochaine : journée serpette à Valère et le robot sera remis dans 2 ans

Coupe de bois Zone en dessus du Pied-du-Mont

Coupe à double sens, sécurisation zone de dangers de la commune et pour la bourgeoisie. Cette zone est non exploitée depuis longtemps.

La coupe doit être encore définie selon un secteur. Le garde forestier n'a pas de précisions quant à la surface exploitée.

L'assemblée est invitée à prendre le vin chaud avec les samaritains qui organisent la fenêtre du calendrier de l'Avent.

Séance levée à 19h30

La Présidente :

La Secrétaire :